

Règlement intérieur pour l'occupation de la maison

Au moins une semaine avant votre séjour vous devez vous informer les uns les autres par téléphone de vos heures respectives d'arrivée et de départ, et prévenir Soraya.

- En principe, les organisateurs de la famille arrivent le samedi et partent le dimanche, les invités arrivent le dimanche et partent le samedi ou exceptionnellement le dimanche matin.

Dans chaque chambre les draps sont mis sur les dessus de lits. Vous pouvez demander à Soraya que les lits soient « faits » en payant ce service. Si nécessaire, des draps sont à votre disposition dans les deux armoires du premier étage. Les serviettes de bain jaune pour la piscine sont également rangées dans ces armoires.

A votre départ, les draps utilisés devront être déposés dans la buanderie dans des sacs bleus mis à disposition par la blanchisserie de Bagard (les draps, les serviettes blanches et les serviettes de couleur seront séparés).

Les partants doivent faire le ménage des chambres, des salles de bain et des toilettes (sans oublier de vider les bondes des douches) et payer 70 euros pour le ménage des parties communes. Vous pouvez demander à Soraya d'effectuer le ménage des chambres et salles de bain, en lui réglant ces heures de ménage supplémentaires.

Lorsque les séjours se recoupent, la maison doit être propre à l'arrivée des suivants. Les fêtes doivent donc être organisées le vendredi au plus tard lorsque les suivants arrivent le dimanche.

L'ensemble de la maison est non-fumeur.

L'utilisation du salon et du billard est interdite aux enfants en l'absence des parents.

Il ne faut déplacer ni les meubles ni les lits. Deux lits bébé sont à votre disposition dans le placard du couloir ouest et deux matelas d'appoint dans le grenier au-dessus de la ferme. Toutes les couvertures doivent être remises dans leurs housses.

Respecter le tri pour les poubelles et l'ordre de rangement dans la cuisine. Le verre doit être amené aux poubelles municipales à Bagard ou chemin du Mas Miger.

Consultez les modes d'emploi du chauffage, de l'électro-ménager, de la piscine. Vous pouvez demander par SMS le chauffage de la maison à Soraya ou à Gilles (200 euros pour un week-end, 300 euros pour une semaine).

Ne pas oublier de régler vos nuitées :

- Pour la famille 22 euros par personne (11 euros pour les 4 à 16 ans) ;
- Pour les invités 28 euros (14,5 euros pour les 4-16 ans) ;
- Le séjour est gratuit pour les moins de 4 ans.

Les fiches papier et le paiement des séjours sont remplacés par l'utilisation du site www.chateaudechirac.fr, onglet « Paiement séjour ». Le paiement doit être fait avant la fin du séjour.

Le titulaire de la réservation est responsable du paiement de la totalité du séjour.

- La veille de votre départ vous réglerez à Soraya les 70 euros pour le ménage des parties communes, plus les suppléments pour les autres tâches demandées.

Il est important de signaler à Anne et/ou à Soraya tout élément abîmé dans la maison : lampe, siège, meuble, dysfonctionnement des sanitaires, etc. en précisant ceux survenus pendant votre séjour et ceux constatés à votre arrivée. Sans ces informations nous ne pouvons maintenir la maison dans un état impeccable. Le remplacement de petits équipements hors d'usage par des équipements de même qualité est encouragé.

Les petits travaux d'entretien de la maison ou du jardin, à l'initiative de chacun sont fort appréciés. Ils font de Chirac une maison commune.

Anne : 06 16 46 32 66

Gilles : 06 95 27 08 12

Soraya : 06 60 77 05 43 (ouverture, fermeture, chauffage de la maison, cuisine, ménage)

En cas de besoin pour régler les séjours sans passer par le site (option à éviter autant que possible) :

- IBAN : FR76 1350 6100 0001 3783 6800 132 (en spécifiant votre nom)

Bon séjour à tous